

JEAN ROYER

(1903-1981)

DIPLÔMÉ DE L'EHEU EN 1924 ET ENSEIGNANT
À L'IUUP DE 1945 À 1966

BIOGRAPHIE

Jean Royer est un des premiers et plus éminents diplômés (1924) de l'Ecole des hautes urbaines (EHEU). En 1928, il participe avec son ami argentin Carlos della Paolera à la fondation de l'association des anciens diplômés. Il devient adjoint auprès de l'architecte-urbaniste Henri Prost pour l'élaboration du premier Plan d'aménagement de la région parisienne. Surtout, il enseigne à l'IUUP de 1945 à 1966, en lien avec les urbanistes Robert Auzelle et Henri Barhmann et le géographe Henri Chappey, la « composition » et l'« art et technique de la construction des villes ». Ensuite, et jusqu'en 1969, il assure un enseignement plus théorique partagé avec la géographe Jacqueline Beaujeu-Garnier. Il tente d'organiser la recherche à l'IUUP dans les années soixante, et y dirige 30 thèses dont celles du paysagiste Jacques Sgard, de l'architecte Michel Steinbach, celle très originale, de Nelly Kayser sur la publicité lumineuse, et de nombreuses autres sur l'Algérie dans les années soixante. Il ne quitte finalement l'institution qu'à la fin de sa vie professionnelle, en se retirant dans sa propriété de Saint-Emilion en Gironde au début des années soixante-dix.

Personnalité chaleureuse et travailleur passionné, il est un des animateurs majeurs du mouvement urbaniste à travers de nombreuses associations. Mais aussi par son activité éditoriale : à l'origine de la création de la revue *Le maître d'oeuvre* (1926-1930), il utilise cette expérience pour le lancement d'*Urbanisme* en 1932. Cheville ouvrière de cette belle réussite de la presse spécialisée française, il en

assure la pérennité puisqu'il l'anime pendant quatre décennies et y signe de nombreux articles. Dans l'ouvrage collectif *L'urbanisme aux colonies et dans les pays tropicaux* (1932), il restitue certains travaux des congrès qui marquent l'apogée de l'Empire colonial français. De la même façon qu'il avait fondé le Congrès national de l'urbanisme (1934), il instaure le Jour mondial de l'urbanisme, toujours avec Carlos della Paolera (1949).

Jean Royer est également architecte, diplômé de l'Ecole spéciale d'architecture où il enseigne. Mais c'est toujours en urbaniste qu'il aborde la construction et l'aménagement. En administrateur aussi, quand il participe à l'élaboration de la législation urbanistique durant l'Occupation (1942-1943), puis assume une mission auprès du préfet du Loiret, préfigurant ce que seront à la Libération les urbanistes en chef du ministère de la Reconstruction et de l'urbanisme. Il est alors nommé inspecteur général de l'urbanisme en région Centre (reconstruction d'Orléans et des villes ligériennes) puis en Aquitaine notamment à Bordeaux : la Cité de la Benaugue sur la rive droite bordelaise reste sa grande oeuvre. Il est ensuite urbaniste en chef de l'opération Mériadeck. Jean Royer n'est pas théoricien, sans être non plus purement praticien. Expert urbaniste ou urbaniste conseil sont sans doute les appellations qui lui conviennent le mieux. Il eut ce rôle pour de nombreuses villes comme Liège, Bourg-en-Bresse, Libourne, Bougie (Béjaïa) en Algérie etc... y réalisant de nombreux plans d'aménagement.

Photo publiée par la revue Urbanisme n° 188, février 1982
(en hommage après son décès)

ŒUVRE

Jean Royer : *Libourne, son passé, son état actuel, son avenir*, Ecole des hautes études urbaines, 1923, 284 p.

En choisissant de faire une monographie sur Libourne, ville-centre de son terroir d'origine en Gironde, Jean Royer, âgé alors de vingt ans, se donne les moyens d'une étude longue, dense, et formellement assez élaborée. L'iconographie est abondante (photographies, plans), très articulée au texte, rappelant en cela la méthode de son directeur Marcel Poète, toujours soucieux de « donner à voir » l'évolution urbaine. Sa publication en 1929 reçoit un prix de l'Académie française.

Le choix d'une « bastide » du sud-ouest, ville fondée au XIII^{ème} siècle, est significatif : il permet à Jean Royer d'évoquer comment la politique urbaine s'inscrit dans l'histoire longue. Libourne tire son nom de son fondateur anglais (Lord Leyburn), ses lois d'une charte conservée jusqu'à aujourd'hui (le « livre velu »), son plan du tracé typique des bastides du sud-ouest avec place à arcades et halle de marché, son dynamisme enfin d'un emplacement choisi à la confluence de l'Isle et de la Dordogne. La typographie gothique plaisamment utilisée donne une tonalité médiévale à tout ce récit.

Dans la durée, Libourne est donc une véritable leçon d'urbanisme, confirmée par la prospérité qu'elle a su conserver. Assurément une réussite de l'urbanisme « de fondation ». Jean Royer insiste sur le fait que Libourne n'a pas pour autant perdu son identité de petite ville attachée à son site ou à son terroir. Seul bémol, l'exercice d'école ne va pas vraiment au-delà de l'exposé historique. Sans doute le modèle de la thèse d'urbanisme n'a-t-il pas encore trouvé sa forme canonique.

BIBLIOGRAPHIE :

ROYER, Jean : *Libourne, Son passé, Son état actuel, Son avenir. Étude d'évolution de ville*, Libourne, Nelson éditeur, 1929.
ROYER, Jean : *L'urbanisme aux colonies et dans les pays tropicaux. Communications et rapports du Congrès international de l'urbanisme aux colonies et dans les pays de latitude intertropicale*, Delagrave éditeur, La Charité-sur-Loire, 1932.
Revue *Le Maître d'oeuvre* (1926-30) et *Urbanisme* (depuis 1932).